**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 22 (1884)
**Heft:** 24

**Artikel:** Un concert d'adieu. - Anecdote sur Liszt : détails biographiques
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-188271

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

lations diplomatiques entre la Suisse et la Prusse. L'armée prussienne s'étant assuré un passage à travers les Etats de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière, le Conseil fédéral n'hésita pas un instant à faire garder la frontière du Rhin par un corps d'observation; et les divisions mises sur pied purent dès lors s'attendre, d'un moment à l'autre, à voir poindre, du côté de la Forêt-Noire, le casque que l'on sait.

Les Neuchâtelois, pour qui la vieille Suisse allait se battre, demandèrent comme une grâce spéciale au Conseil fédéral de bien vouloir charger le généralissime des troupes suisses de les faire marcher au premier rang. Le fait était très naturel chez les intrépides montagnards qui avaient reconquis le Château et renversé les aigles prussiennes; mais, chose étonnante, on vit des royalistes de la veille partager ce patriotique élan.

Le 27 septembre, l'Assemblée fédérale vota à l'unanimité toutes les mesures susceptibles de sauver la patrie menacée.

L'épilogue de cette journée à jamais mémorable fut celui que nous allons raconter.

C'était le 30 décembre.

A six heures du soir, les deux Conseils se réunirent en Assemblée fédérale pour procéder au choix du général en chef et du chef de l'état-major. Le public encombrait la tribune et les couloirs. Et malgré cette foule, un silence extraordinaire régnait partout. L'heure inusitée et l'éclat des lumières donnaient à la délibération un cachet particulier et imposant. Au milieu de ce monde solennel, on eût pu croire en prières auprès de la crèche du Sauveur, la veille de Noël.

Le vote était secret. Au premier tour de scrutin, l'*unanimité* des suffrages désigna, comme commandant en chef, M. Guillaume-Henri Dufour, de Genève.

Au poste d'état-major fut promu M. Frei-Hérosée, conseiller féderal, qui avait obtenu l'autorisation d'entrer au service actif. — Après un moment d'intervalle, pendant lequel se prolongea le silence extraordinaire de l'auditoire, le général en chef parut en uniforme, accompagné de son chef d'état-major, des colonels d'Enzler, Würstemberger, du lieutenant-colonel Finsterwald, et d'un huissier aux couleurs fédérales.

A la vue de M. Dufour, toute l'Assemblée se leva. Le général s'avança seul et s'arrêta devant le siège du président, M. Escher. Celui-ci prononça le discours suivant :

Général !

L'Assemblée fédérale vous a placé à la tête de notre brave armée. C'est dans un moment solennel que nous faisons appel à votre patriotisme. Nous sommes tous pénétrés de la grandeur de votre mission ; mais nous sommes aussi tous fermement convaincus que vous saurez la remplir, si nous avons la guerre. Vous la remplirez, pénétré de la bonne cause que vous serez appelé à défendre et soutenu par la force de l'opinion publique de l'Europe et de tout le monde civilisé; par cette puissance incorruptible, qui, de tous côtés, se déclare énergiquement en faveur de notre patrie. Vous remplirez votre mission, général, fortifié par l'union glorieuse qui règne au sein de notre peuple et de l'armée.

Vous étiez placé, il y a neuf ans, à la tête de l'armée fédérale. Quelle différence entre cette époque et aujourd'hui ! Alors vous obéissiez à un triste devoir, en tirant l'épée contre des Confédérés. Aujourd'hui, toutes les bannières de nos Cantons se réunissent autour du drapeau fédéral qui vous est confié à cette heure suprême. Enfin, vous remplirez votre mission, sous la protection puissante du Dieu de nos pères, qui, pendant des siècles, a veillé si merveilleusement sur les destinées de notre Patrie. C'est en l'invoquant, Lui, qui est le défenseur des faibles, que je vous invite à prêter le serment dont le Chancelier de la Confédération lira la formule.

Après la lecture de la formule du serment, le général, se levant, répondit d'une voix forte et énergique : « Ce que le serment m'impose, je le tiendrai et l'exécuterai fidèlement, sans dol ni fraude ; je le jure devant Dieu tout-puissant, aussi vrai qu'il m'assiste. »

Aucun de ceux qui ont assisté à cette scène ne l'oubliera de sa vie ! L'émotion était générale, et de bien des cœurs, des prières silencieuses s'élevèrent vers le Dieu de nos pères, implorant sa bénédiction sur les cheveux blancs du général et sur la Patrie qu'il jurait de défendre.

Le commandant en chef, lui-même, fut gagné par l'émotion de tous ceux qui l'environnaient. Il se retourna brusquement vers sa suite et la rejoignit d'un pas ferme. Alors, rompant le silence qui avait tenu captives toutes les langues des assistants, l'auditoire salua, d'une triple salve d'applaudissements, le commandant de l'armée suisse.

L'ajournement des deux Chambres ayant été prononcé, les membres du Conseil fédéral se rendirent à un banquet, auquel avait été invité M. le ministre Barmann, se trouvant alors à Berne, et le général en chef. Vers neuf heures, la musique de la ville vint donner une sérénade au général. Après quelques morceaux, la fenêtre s'ouvrit, et M. Dufour fit signe qu'il voulait parler. Un tonnerre de bravos s'éleva de la foule immense qui stationnait dans la rue.

Concitoyens, s'écria le général, merci pour la sympathie que vous me témoignez! L'Assemblée fédérale a confié à mes vieilles mains le drapeau de la patrie et le soin de défendre son honneur, son indépendance et sa liberté. Je tiendrai ferme et haut levée la bannière fédérale et je saurai remplir le mandat honorable que j'ai reçu, de manière à correspondre à l'enthousiasme électrisant et à l'énergique allégresse que montrent les hommes appelés sous les armes.

Concitoyens, ma mission est difficile, car je suis avancé en âge ; mais je suis heureux de pouvoir finir ma carrière au service de la Confédération. Ma tâche est pénible, parce que la saison est rigoureuse et que notre ennemi est puissant ; mais j'espère triompher des obstacles avec l'aide du Dieu du Grütli, qui vit encore et qui protège toujours notre chère Patrie.

Et la musique entonna l'hymne national : *Rufst du mein Vaterland*, accompagné par des milliers de voix.

---

**Un concert d'adieu. — Anecdote sur Liszt. Détails biographiques.**

Une grande fête musicale nous est annoncée pour samedi 14 et dimanche 15 juin. *La légende de Ste-Eli-*

*sabeth*, l'œuvre magistrale de Liszt, sera exécutée par la Société de Ste-Cécile, le Chœur d'Hommes, le Männerchor et les Orchestres de Lausanne, Vevey, renforcés par plusieurs amateurs de la ville et de l'étranger. Au nombre de ces derniers, il faut citer tout particulièrement Mlle Breidenstein, qui a chanté la partie de Ste Elisabeth à Zurich, il y a quelques années, en présence du grand compositeur, qui l'apprécie comme l'un des plus dignes interprètes de son œuvre. — Au total, plus de 500 exécutants. Nous avons rarement l'occasion d'assister à des concerts aussi grandioses et réunissant des éléments aussi distingués dans l'art musical, car, à ceux que nous venons de mentionner, viennent s'ajouter les noms bien connus de Mlle Keller, MM. Burgmeier, Friedländer, etc. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de recommander cette solennité artistique, pour laquelle le temple de St-François sera sans doute trop étroit; aussi est-il très heureux que ce concert soit donné deux fois, afin que le plus grand nombre possible en puisse jouir. Il est important de faire remarquer à ceux qui, bien souvent, par pure prévention, s'effraient de la musique classique et prétendent n'y rien comprendre, que l'œuvre dont nous parlons renferme beaucoup de mélodies qui charment l'auditeur par leur caractère simple, populaire même.

Outre ces divers attraits, il en est un autre bien beau, bien agréable pour le public lausannois, celui de saisir cette occasion de témoigner à M. Herfurth, qui va nous quitter, toute la reconnaissance que nous devons à son infatigable dévouement, à son talent, dont le haut mérite a donné une impulsion puissante, incontestable au développement du goût musical dans notre ville.

A l'occasion de cette solennité artistique, à laquelle le célèbre compositeur hongrois a été convié, qu'on nous permette — c'est le rôle du *Conteur* — de placer ici une charmante anecdote :

Liszt se trouvait en passage dans une ville d'Allemagne où une jeune pianiste, qui allait donner un concert, s'était permis, pour allécher son public, de mettre sur l'affiche, au dessous de son nom : *Elève de Liszt*. Lorsque, tout-à-coup, elle fut informée de la présence de Liszt, elle en fut tout interdite, craignant l'humiliant affront qu'il pourrait lui infliger en dévoilant son artifice, car elle était très pauvre et devait entretenir sa vieille mère.

Loin de lui en vouloir, le maestro l'invita à se mettre au piano et à jouer un des morceaux de son programme. Quand elle eut achevé, il lui donna quelques conseils et lui dit : « Eh bien, mademoiselle, maintenant vous êtes une élève de Liszt, et même vous pouvez annoncer que votre maître exécutera, à la fin du concert, un ou deux morceaux de sa composition. Inutile de dire la joie de la jeune artiste et le succès inattendu de son concert.

Liszt est né à Reiding (Hongrie) le 22 octobre 1811. A 6 ans, l'enfant commençait l'étude du piano et se produisait en public trois ans après. Grâce à de hautes protections, il se rendit à Vienne, où il perfectionna son talent d'exécution et reçut des leçons d'harmonie et de composition. Dix-huit mois plus tard, il se présentait au Conservatoire de Paris, où sa qualité d'étranger, dit-on, lui fit fermer les portes ; mais, ne reculant pas devant cet obstacle, il se fit entendre dans plusieurs concerts donnés à l'Opéra et devint à la mode parmi les grandes familles du faubourg St-Germain. En 1824, il se rendit à Londres, où il eut de nouveaux triomphes, puis revint à Paris. Confiant dans son génie, il écrivit en très peu de temps la partition d'un opéra dont la représentation fit un fiasco éclatant, ce qui l'engagea à regagner pour quelque temps l'Angleterre. De retour en France, il perdit son père à Boulogne, se livra dès lors à un travail opiniâtre, et pendant plusieurs années rompit ses doigts à toutes les difficultés du piano.

Une grave maladie, suivie d'une longue convalescence, le jeta dans le mysticisme religieux. Mais, revenant tout-à-coup à d'autres idées, il reparut plus triomphant que jamais dans une séance de la Société des concerts du Conservatoire (avril 1835) et l'opinion des artistes le plaça définitivement au rang des plus célèbres pianistes. Dès lors, sa réputation ne cessa de grandir.

Pendant un séjour qu'il fit à Rome en 1864, le célèbre artiste sentit se réveiller avec intensité les sentiments religieux qui s'étaient emparés de lui dans sa jeunesse, et se décida tout-à-coup à entrer dans les ordres. Il fut tonsuré dans la chapelle du Vatican le 25 avril 1865. Dès lors, l'abbé Liszt n'a plus écrit que de la musique d'église. — Liszt a eu deux filles, dont l'une épousa M. Emile Olivier et l'autre le compositeur Wagner. Il a été nommé commandeur de la Légion-d'Honneur en 1861.

Parmi les critiques qu'il s'est attirées, cet artiste, qui n'a jamais rencontré et ne rencontrera probablement pas de rival en exécution, il faut citer, entr'autres, celle de la mise en scène, qui a été son grand faible, surtout dans ses débuts : « Voyez-le, disait Scudo, faire son entrée dans un concert public; il jette ses gants au garçon de salle, puis s'assied avec fracas. Il promène son regard dominateur sur l'auditoire, le fixe tour à tour sur chacune de ses dévotes, qu'il tient immobiles sous sa prunelle ardente, comme un vautour fascine de timides colombes. Enfin, il pose ses mains sur le clavier, et, tout en roulant son tonnerre et en lançant sa foudre, il possède assez de sang-froid pour voir et entendre ce qui se fait autour de lui. Quand il ne joue pas, il parle, gesticule, bat la mesure, arpente la scène et accapare l'attention d'une manière quelconque. Quand il joue, pieds, mains, front, yeux, cheveux même se mettent de la partie, et de toute cette agitation corporelle il résulte un effet des plus disgracieux pour l'auditeur sérieux, rebelle aux effluves magnétiques que projette sans relâche l'artiste soi-disant inspiré. »

---

**L'apparence.**

« Ne sè faut pas fiâ à l'apparence, » desont dza lè vîlhio, et se cein étài veré lè z'autro iadzo, l'est onco bin pe veré à l'hâora d'ora, iô on derâi que lè dzeins n'ont couson què dè férè eincrairè que sont cein que ne sont pas. Preni les z'ons, preni lè z'autro, l'est tot lo mémo diablio : lè retsâ sè diont pourro cou-